

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1996)
Heft: 86

Rubrik: Fête champêtre suisse (15 juin)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fête champêtre suisse

(15 juin)

La traditionnelle fête champêtre suisse (fête du 1er août) aura lieu cette année le samedi 15 juin, à la Maison Suisse de Retraite d'Issy-les-Moulineaux. Elle se déroulera sous le patronage de S. Exc. Edouard Brunner, Ambassadeur de Suisse en France, et de Monsieur André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux. Dès 14h30, les visiteurs seront accueillis dans le parc de la Maison Suisse de Retraite, et pourront profiter pleinement de cette journée d'été. Toutefois, si le soleil n'est pas au rendez-vous et que la pluie s'en mêle, les animations pourront se dérouler à l'abri.

Le programme de l'après-midi est conçu pour intéresser petits et grands. Concours de dessin, pêche miraculeuse, jeux et spectacle présenté par le duo Frani (monocycle, automate, magie, marionnettes) réjouiront les enfants. Les visiteurs pourront rencontrer les représen-

tants de diverses associations suisses, obtenir des informations touristiques auprès de Suisse Tourisme, ou se laisser aller à leurs penchants gastronomiques avec les fromages suisses offerts par Emmental SA, et les bons vins de notre pays au stand du Nectar des Bourbons. En fin d'après-midi aura lieu le service œcuménique, suivi de la partie officielle. Après quoi, l'apéritif sera servi pendant le tirage au sort de la loterie. La journée se poursuivra par un dîner agrémenté de musique, dans une ambiance de bal villageois. A la nuit tombée, le feu d'artifice sera tiré au-dessus du bassin.

Maison Suisse de Retraite
23, avenue Jean Jaurès
92130 Issy-les-Moulineaux
Parking possible dans le quartier,
notamment rue Minard.

Repas

Un buffet campagnard comprenant des crudités, de la charcuterie, des viandes froides, des spécialités suisses, fromage et dessert sera proposé au prix de 80 francs par personne, et de 50 francs pour les enfants de moins de 12 ans, boissons non-comprises. Des saucisses de veau grillées seront également disponibles, au prix de 20 francs pièce. Pour des raisons pratiques, nous vous recommandons de vous inscrire dès maintenant, en remplissant le bulletin ci-dessous. Il sera bien entendu possible de s'inscrire le jour même de la fête, en achetant les coupons-repas à l'entrée.

Bulletin d'inscription

à renvoyer au *Messenger Suisse*, 10 rue des Messageries, 75010 Paris

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél :

Buffet campagnard - spécialités suisses x 80 = frs

Prix enfants x 50 = frs

Total = frs

Veillez libeller votre chèque à l'ordre de la FSSP, merci.

